

Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique

Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation

Band: 78 (1949)

Heft: 12

Rubrik: Orthographe d'usage initiales : DIFF et DEF

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Orthographe d'usage ¹

Initiales : **DIFF** et **DEF...**

Remarques préliminaires

1. Cette leçon qui touche à l'orthographe de près d'une centaine de mots gagne à être donnée aux jeunes élèves du degré moyen qui en tireront sans tarder large profit.
Tentez, à ce propos, la petite expérience suivante : sans aucun avertissement, ni commentaire, dictiez à vos élèves une liste d'expressions ou de vocables en *diff* ou *déf*. Cédant à une propension qu'on ne peut aisément expliquer, vos élèves auront, dans la quasi-totalité des cas, doublé la consonne. Renouvelez l'expérience, un ou deux mois plus tard, après l'étude de cette modeste règle d'orthographe d'usage, vous serez alors convaincus de son « efficience ».
2. Étudiés à la faveur du procédé d'opposition, les deux préceptes que nous vous proposons n'offrent aucune difficulté à l'assimilation. L'énoncé en est simple et ne comporte aucune exception. A la pratique cependant, un danger de confusion subsiste. Un beau jour, sans savoir pourquoi, un certain nombre d'élèves en intervertissent les termes. C'est pourquoi le croquis, avec l'interdiction qu'il formule, a pour effet d'attirer l'attention sur l'un des éléments de la proposition à l'exclusion de l'autre. Et l'élève ne tardera pas à s'apercevoir que l'essentiel de la règle y est explicitement et implicitement exprimé. La « DEFENSE » vise précisément les mots en DEF, dont elle illustre singulièrement la règle. De plus, ce mot en exergue remplit opportunément le rôle de révélateur, venant à point nommé secourir une mémoire quelque peu hésitante ou rebelle.
3. Il est une suggestion de portée générale que vient de me formuler un aimable correspondant et que je m'empresse de vous livrer, suggestion pratique, susceptible de rendre plus aisés et plus fructueux l'enseignement et l'assimilation des préceptes d'orthographe d'usage. Il s'agit en l'occurrence de composer des fiches d'application — qui peuvent être utilisées avantageusement aussi comme fiches de contrôle — aux fins d'affermir les acquisitions. Ce procédé, par ailleurs fort connu, contribuera certainement au succès de cet enseignement. Vos efforts seront récompensés.
4. Je remercie maîtres et maîtresses qui ont bien voulu et veulent encore m'aider de leurs pertinentes suggestions et de leurs précieux encouragements.

M. Dz.



REGLE

TOUS les mots en **DIFF** prennent deux *f*, ceux en **DEF** n'en prennent qu'**UN**.

Exercice 1. Cherchez des mots (noms, qualificatifs, verbes) en **DIFF** ou en **DEF**. Concours entre les subdivisions.

Exerc. 2. Trouvez le qualificatif en **DEF** qui convient (sous forme de concours).

¹ Voir *Bulletin pédagogique* 1948, nos 4,8,12 et n° 7, 1949.

« PAGE DES JEUNES »

Abonnement annuel : 1 Fr.
CCP Ila 2968 Dispensaire antialcoolique, Fribourg

Recommandation

La Direction de l'Instruction publique recommande aux membres du personnel enseignant l'éducation antialcoolique de la jeunesse.

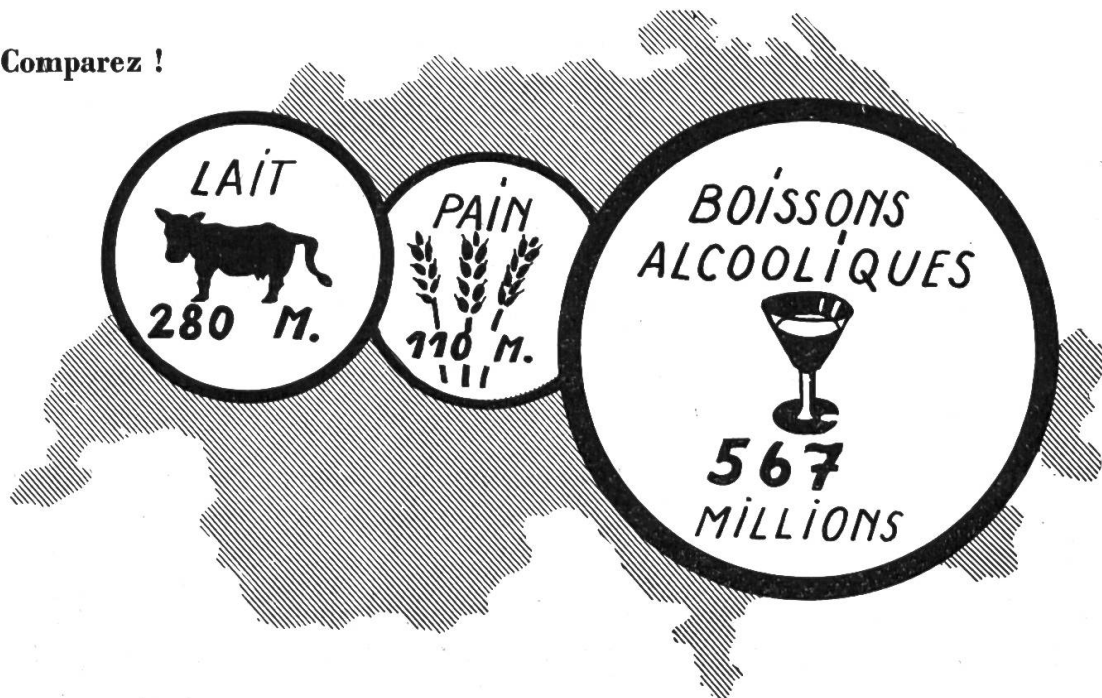
Le présent concours suscitera l'attention des élèves des écoles primaires, secondaires et supérieures sur le problème de l'alcoolisme. Il est, par conséquent, vivement désirable que l'ensemble des maîtres et professeurs s'y intéresse.



4^e concours de rédactions sur le problème de l'alcoolisme

1^{er} sujet : DES CHIFFRES QUI PARLENT

Comparez !



Dépenses du peuple suisse pour une année

Cas de guérison. — *Un Directeur expérimenté d'une maison de rééducation antialcoolique, M. Egli, a fait, sur les 378 hommes qui ont achevé, pendant les années 1931-40, leur année de cure à Ellikon, les constatations suivantes :*

Cas de guérison.	42 %
Cas d'issue douteuse.	13 %
Cas de rechutes graves.	42 %

Prisons et pénitenciers. — *Une statistique anglaise donnait, il y a quatre ans, les chiffres suivants :*

- Sur 100 détenus pour assassinat, il y a 50 alcooliques.*
- Sur 100 détenus pour incendie, il y a 57 alcooliques.*
- Sur 100 détenus pour vagabondage, il y a 70 alcooliques.*
- Sur 100 détenus pour coups et blessures, il y a 90 alcooliques.*
- Soit en moyenne plus des $\frac{2}{3}$.*

Pour ou contre l'alcool.

- 1. Nous comptons en Suisse plus de malades de l'alcool que le canton de Schaffhouse n'a d'habitants.*
- 2. Selon l'Office fédéral de statistiques, en 1936-37, on a compté en moyenne, pour une année, 1035 décès d'hommes déclarés alcooliques par les médecins appelés à faire la constatation du décès. Il faudrait ajouter à ces décès ceux qui sont dus en partie seulement à l'alcool.*
- 3. Le Dispensaire antialcoolique genevois publie ce qui suit :*
 - Sur 329 buveurs et buveuses, 140 ont consommé des boissons alcooliques avant l'âge de 15 ans. Ces 329 alcooliques avaient eu comme père un buveur dans 137 cas, une mère buveuse dans 21 cas, et des grands-parents buveurs dans 25 cas.*
 - Sur ces 329 buveurs, 51 avaient été abandonnés par leurs parents alcooliques.*
- 4. 1000 personnes en chiffres ronds sont mortes par suicide durant les années 1926 à 1937, soit presque trois cas par jour. Les suicidés sont trois fois sur quatre des hommes. On a constaté que presque toujours ceux qui se donnent la mort sont des buveurs.*

Cafés. — *La France compte 500 000 bistrots, soit en moyenne 1 pour 80 habitants et 50 000 boulangeries, soit 10 fois plus de débits de boissons alcooliques.*

La Suisse compte 23 500 bistrots, soit en moyenne 1 pour 180 habitants (femmes et enfants y compris) et 3930 boulangeries, soit 6 fois plus de débits de boissons alcooliques. Si l'on ne compte que les hommes, 60 en moyenne entretiennent 1 café. En comptant 60 000 fr. environ par an pour entretenir 1 café, chacun de ces hommes dépense en moyenne 1000 fr. par an, soit environ 3 fr. par jour.

Restaurants sans alcool. — *2082 seulement pour toute la Suisse, soit 1 restaurant sans alcool pour 2000 habitants. Plus de la moitié des communes suisses n'en possèdent pas.*

Quelles réflexions faites-vous à la lecture de ces chiffres ? Développez, en conclusion, l'idée qu' « il vaut mieux prévenir que guérir ».

II^e sujet : JUS DE POMMES, JUS DE RAISINS

Récolte en pommes et poires. —

Notre récolte moyenne en pommes et poires (60 000 wag.) permet d'obtenir ou bien :

30 millions de litres d'alcool dont la valeur alimentaire est nulle, mais dont les effets nuisibles ne sont que trop nombreux ;

ou bien :

5000 wagons de sucre, 200 wagons d'albumine (1600 wagons d'œufs), 240 wagons de sels minéraux : valeurs suffisantes pour nourrir la population suisse pendant 1 mois.

Quelles sont les principales qualités des jus de fruits ? (désaltérantes, nutritives, énergétiques). Qui doit en profiter ? Au point de vue économique, y a-t-il intérêt à recommander ces produits non fermentés ?

Des vergers bien soignés peuvent-ils favoriser une consommation non alcoolique des fruits ?



En mangeant les raisins du pays, saine gourmandise, vous faites acte de solidarité envers nos vignerons et vous emmagasinez des forces pour l'hiver.



III^e sujet : PAS D'ALCOOL AU VOLANT

Quelle action l'alcool a-t-il sur l'organisme humain, principalement quant à la maîtrise de soi et à la rapidité des réactions ?



IV^e sujet : FAITS DIVERS

Les rixes qu'ils se trouvaient au café . . .

« Ils, le tribunal d'Hérens-Conthey eut cas d'homicide, commis en novembre 1948, dans le village de Sensine. Deux d'entre eux se trouvaient au café — de la « Feuille d'avis de — furent pris de querelle. A 22 et 23 h., les chics les plus belle. Les deux adversaires se donnèrent des coups qui valurent aux deux protagonistes des jours de prison. Le tribunal ne s'avança pas à leur égard, mais leur condamna à payer des dommages-intérêts de 200 francs l'un et de 100 francs l'autre. »

A propos d'un drame à Aigle
Nos lecteurs se rappelleront avoir lu dans la presse la nouvelle du meurtre commis par un homme d'Aigle, âgé de 28 ans seulement, sur sa jeune femme. Constatation singulière: tous les faits mentionnés par les journaux concernaient un jeune homme qui, au lieu de partir de son temps avec son adversaire, s'en était allé tranquillement à son domicile. Il avait même écrit une lettre de regrets à son épouse.

Un crime d'alcoolique à Genève
Le paisible village de Peissy, commune de Satigny, a été tout récemment le lieu d'un drame. Dimanche 26 octobre, une discussion eut lieu dans un café, obligeant le cafetier à faire une observation à un consommateur, ouvrier vigneron, Valaisan. L'aubergiste le fit sortir de l'établissement. Quelques minutes, le vigneron revint à la fenêtre ouverte, et sur le pas de la porte, il fut frappé à la tête par un verre qui venait de l'extérieur. Le coup fut mortel. Le défendeur, qui avait consommé de l'alcool, fut arrêté et mis en prison. Le tribunal l'a condamné à trois ans de prison, avec sursis de six mois. Les juges ont aussi ordonné que le défendeur paie des dommages-intérêts à la veuve de la victime.

L'épilogue d'une rixe à Fribourg
Nous avons reproduit en son temps un compte rendu de la « Feuille d'avis de Lausanne » sur une rixe survenue à Fribourg, vers une heure du matin, le dernier dimanche de mai. Le tribunal a accordé une prolongation de l'heure de police avant de se prononcer sur le cas. Les quatre prévenus ont été condamnés à des peines complémentaires. Le motif fut le suivant: trois individus, venus d'un village voisin, se querellèrent avec un employé de la police. Les quatre se querellèrent, également ivres; leur seul lien était le fait qu'ils étaient tous ivres. Le tribunal pénétra dans la boutique de Bacchus, qui leur était commun. L'un d'eux est resté sur le carreau, comme on dit. Le tribunal pénal, selon la « Feuille d'avis de Lausanne », n'a pas été à même de savoir si la mort était due aux coups assénés par les prévenus ou à la chute de la victime contre une grille. Le tué laisse une veuve et un enfant.

Un drame de l'ivresse à Yverdon
YVERDON, 31. Un meurtre est survenu dimanche soir, dans une chambre d'hôtel. Le défendeur, un homme de 32 ans, nommé Jules Simon, a été condamné à trois ans de prison, avec sursis de six mois. Les juges ont aussi ordonné que le défendeur paie des dommages-intérêts à la veuve de la victime.

Une bagarre s'est produite au Café du Trolberg
Une bagarre s'est produite au Café du Trolberg, sis au quartier de l'Auge, à Fribourg. Comme une réunion de jeunes gens venait de prendre fin, une querelle s'éleva entre trois consommateurs: les frères M. et C. Les deux frères furent blessés et transportés dans une clinique. Le tribunal a condamné le défendeur à trois ans de prison, avec sursis de six mois. Les juges ont aussi ordonné que le défendeur paie des dommages-intérêts à la veuve de la victime.

Un drame de l'ivresse à Yverdon
YVERDON, 31. Un meurtre est survenu dimanche soir, dans une chambre d'hôtel. Le défendeur, un homme de 32 ans, nommé Jules Simon, a été condamné à trois ans de prison, avec sursis de six mois. Les juges ont aussi ordonné que le défendeur paie des dommages-intérêts à la veuve de la victime.

N'en avez-vous pas lus de semblables ? Pouvez-vous en raconter vous-mêmes ? Quelle est presque toujours l'origine de ces malheurs ? Que proposeriez-vous pour en faire diminuer le nombre ?

AFFICHES ANTIALCOOLIQUES

Elles peuvent s'inspirer des quatre sujets précités ou d'autres au libre choix du concurrent. Le format est libre.

Le présent concours est destiné aux écoles primaires, secondaires et supérieures. Indiquer la classe et l'âge des participants. Prière de faciliter la tâche du Jury en n'envoyant que **trois** travaux par classe. Ils seront récompensés. Les autres travaux peuvent être envoyés au Dispensaire antialcoolique de Fribourg pour un prix de consolation.

Les concours sont à envoyer jusqu'au 31 décembre 1949 à la Direction de l'Ecole normale, **Fribourg**, ou Croix d'Or, Ecole normale, **Sion**.

Un visage pâle, amaigri (défait). Une santé qui s'affaiblit (défaillante). Un verbe qui n'a pas tous ses temps (défectif). Un outil auquel il manque des qualités (défectueux). Une idée qui peut être défendue (défendable). Un temps peu propice (défavorable). Une arme de protection (défensive). Se montrer respectueux (défèrent) à l'égard des vieilles personnes. Celui qui craint d'être trompé est (défiant). Un exercice qui solde par un déficit (déficitaire). Un article (défini) détermine un nom d'une manière précise. Un jugement qui n'est pas provisoire (définitif). Un cheval auquel il manque un ou des fers (déferré).

Exercice 3. Remplacer l'expression par un verbe en DEF.

Je me sens tomber (défaillir). Se corriger (se défaire) d'un vice. Retrancher, déduire (défalquer). L'avocat doit (défendre) soutenir la cause de son client. Dénoncer un voisin, le (déférer) en justice. J'entends les vagues rouler (déferler) sur la grève. Ramener à l'état liquide de l'huile figée, c'est la (défiger). Payer la dépense d'un ami, c'est le (défrayer). Tirer le pain du four (défourner). Braver, affronter la mort (défier). Gâter la figure (défigurer). Donner le sens d'un mot (définir).

Exercice 4. Etude du préfixe *dé*. Trouver le verbe propre.

Enlever les fers à un cheval, c'est le (déferrer). La ficelle à un paquet (déficeler). Les plis à une étoffe froncée (défroncer). La frisure à une chevelure (défriser). Le fond à un tonneau (défoncer). Les fleurs à un arbre (défleurer). La fraîcheur à une étoffe (défraîchir). La forme à un chapeau (déformer). Les fibres au chanvre (défibrer).

Exercice 5. Comment appelez-vous ?

La perte d'une bataille (défaite). Une imperfection physique ou morale (défaut). Une déduction (défalcation). Celui qui manque de confiance dans la victoire (défaitiste). L'action d'abandonner un parti, un groupement (défection). Un vice, une imperfection (défectuosité). Les dents saillantes de l'éléphant (défenses). Le respect (déférence). L'action d'enlever les fers (le déferrage). Une provocation (défi). La crainte d'être trompé (défiance). Le contraire d'un boni (déficit). Un passage étroit (défilé). Un labourage profond (défonçage). Action de défricher (défrichement). Celui qui est mort (défunt). Vêtement qu'une personne ne porte plus (défroque).

Exercice 6. Conjuguez :

- a) se défaire d'un vice (au présent de l'indicatif, à l'impératif, etc.) ;
- b) défier l'ennemi, défrayer un voisin complaisant (à l'imparfait de l'indicatif, au subjonctif présent).

Exercice 7. Parmi les mots à choix, trouvez le synonyme de (mots en DIFF) :

Chercher à perdre de réputation. Dissemblable. Un débat. Retarder un loto. Un travail pénible. Un corps laid. Propager de fausses nouvelles. Un travail plein de difficultés. Etablir une différence. Celui qui nuit à la réputation d'un voisin. Un style imprécis. Moyen moderne d'information.

Mots à choisir :

Diffamateur. Radiodiffusion. Diffus. Différencier. Difforme. Diffuser. Difficultueux. Difficile. Différer. Différent. Diffamer. Différend. Différencier.

Exercice 8. Expliquer le sens des expressions suivantes :

En définitive (après tout). A son corps défendant (avec une grande répugnance). Faire défection (abandonner). A défaut de grives, on mange des merles (se contenter de ce qu'on a). Défiance est mère de sûreté (être circonspect). Défrayer la conversation (constituer le sujet unique de la conversation). Différé n'est pas perdu (promenade retardée n'est pas annulée). Tu as une mine défaite (pâle, amaigrie).

M. Ducarroz.